

PROCES-VERBAL

SESSION EXTRAORDINAIRE DU GROUPE MULTIPARTITE DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES AU GABON

Type de session : Extraordinaire	Mode : Présentiel/Distanciel
Dates : 14 avril 2023	Lieu : Libreville
Début : 14h30	Fin : 15h35

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi de 14h30 à 15h35, s'est tenue en mode hybride (Présentiel et Distanciel) au siège de l'ITIE Gabon à Libreville, sis au quartier Batterie IV, Immeuble Bel Espace, une session extraordinaire du Groupe Multipartite (GMP) de l'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives au Gabon (ITIE Gabon). Cette session a été annoncée par email du mardi 11 avril 2023 à 16h36 relatif à la revue du pré-rapport ITIE 2021. Les travaux se sont déroulés sous la présidence de Madame Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU épouse BIBEY, Présidente de l'ITIE Gabon.

La liste exhaustive des participants est jointe en annexe.

L'ordre du jour portait essentiellement sur la validation des contributions produites par chaque collègue dans le cadre de la revue du rapport ITIE 2021.

Ainsi, après les civilités d'usage, Madame la Présidente de l'ITIE-Gabon s'est-elle rassurée que tous les membres du GMP avaient bien reçu le projet de rapport d'une part, puis participé aux travaux des collègues selon l'agenda communiqué d'autre part aux fins d'avoir des échanges pertinents et enrichissants pour améliorer la version définitive du rapport ITIE 2021. Par la suite, Madame la Présidente a remis la parole à Monsieur le Secrétaire Technique Permanent (STP) pour présenter de manière exhaustive les amendements reçus des différents Collèges du GMP.

De sa présentation, on retient que le rapport ayant été reçu le 11 avril 2023, la revue s'est déroulée du mercredi 12 au jeudi 13 avril 2023. Ont été passés en revue, les aspects relatifs à la forme (*erreurs, orthographe/grammaire, référencement des sources de certaines figures et tableaux, structuration du rapport pour l'insertion des points d'innovation, etc.*) et au fond (*revue collective du projet de rapport, aperçu de la mise en œuvre de l'ITIE au Gabon, résultats des travaux de l'étude de cadrage et travaux de réconciliation, chiffres clés du rapport 2021, documentation des constats/limitations, propositions de recommandations, documentation de chaque exigence, niveau de désagrégation des données/informations, qualité des données et assurance qualité, complétude des annexes, questions en débat*).

Le recueil proposé est structuré autour de deux sections dont la section (1) le déroulement de la revue du projet de rapport ITIE 2021 et la section (2) la revue du rapport ITIE 2021. La section (2) fait état des différentes contributions (*commentaires, annotations et propositions de*

corrections, modifications et reformulations intégrés directement dans les versions word modifiables pour en faciliter la prise en compte dans la version finale par le cabinet Moore). Ce recueil est joint au présent procès-verbal.

Au terme de cette présentation, une série d'échanges a eu lieu. Les principaux points d'attention sont résumés ci-dessous.

Collège de la Société Civile

Membre Guy René MOMBO LEMBOMBA

Les conclusions de l'Administrateur Indépendant sont plausibles et tiennent compte des faiblesses rencontrées au niveau de l'exhaustivité et de la fiabilité des données. De fait, son opinion exprimée en pages 15 et 16 du rapport ne devrait pas être modifiée même s'il devait tenir compte des données et informations de la SEM, de la GOC et du TRESOR, déclarées tardivement.

Il a attiré l'attention de ses pairs sur le critère d'utilité de ce rapport et sa contribution à documenter l'impact social de l'affectation des revenus au bénéfice des communautés. Enfin, il a évoqué le faible niveau d'inclusion dans la conduite de certaines études d'importance par les collèges du GMP ITIE Gabon et notamment celle relative à la transparence des contrats et licences où le collège de la société civile n'a pas été consulté.

Membre Georges MPAGA

Il s'est exprimé sur le faible niveau de qualité des données transmises à l'Administrateur Indépendant qui démontre le caractère opaque du secteur des industries extractives en termes de transparence. Il a souhaité que le FGIS fasse partie du périmètre de déclaration du rapport ITIE 2022. 1. Enfin, il a déploré qu'il n'y ait pas de déclarations concernant les flux de revenus des transferts infranationaux.

Collège de l'Administration Publique

Membre Michel TSAMBA

Il est revenu sur la Loi de règlement qui apparait comme un obstacle à la certification de certains formulaires. Il a rappelé qu'à ce jour, il est difficile de modifier les dispositions constitutionnelles qui fixent le délai maximum d'élaboration de la loi de règlement à deux (2) ans après l'exécution de la loi de finances correspondante. Aussi, a-t-il indiqué que le GMP aurait pu envisager que la certification des formulaires de déclaration soit provisoirement assurée par les hauts cadres de l'administration publique, toutes les informations publiées devant être ultérieurement éprouvées dans la Loi de règlement qui sera présentée et adoptée par le parlement avant l'examen du projet de loi de finances 2024, c'est-à-dire en octobre 2023.

En outre, il est revenu sur le point concernant la transparence des contrats et des licences en précisant que le Gabon s'est engagé à mettre en œuvre la Norme 2019 dont l'exigence 2.4. Cela se traduit par la préparation d'un projet de plan de divulgation des contrats qui sera prochainement validé. A cet effet, il a proposé que le plan chronologique de divulgation des contrats soit mis en annexe dans le rapport ITIE 2021. Enfin, s'agissant des observations faites à propos de la non consultation des acteurs de la société civile ou des opérateurs publics, il a précisé que les consultations auront lieu dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action de divulgation approuvé par le GMP.

Collège des Opérateurs Publics

Membre Michel DAMAS

Il a informé ses pairs de la transmission effective bien que tardive des formulaires de déclaration signés par l'ADG de la GOC et indiqué que les formulaires 2021 certifiés par le CAC non pas été transmis pour raison de fin de contrat avec l'ancien CAC d'une part ; mais aussi pour les coûts occasionnés par cette nouvelle action de certification par un nouveau CAC. Compte-tenu de la nouvelle donne de soumission des formulaires, il a souhaité que l'Administrateur Indépendant en tienne compte. Ce souhait concerne aussi les observations, commentaires et propositions de reformulations faites dans la version word modifiable, concernant les données et informations de la GOC et transmise à l'Administrateur Indépendant.

Membre Claude Marie Terence ANDTOUNGOU

Elle a relevé le problème de références des informations de la SEM contenues dans le rapport. Les sources internet n'étant pas fiable, elle a suggéré qu'une vérification complète des informations de la SEM soit faite par le cabinet Moore. Elle a insisté pour que les affirmations relatives à la SEM et faisant état de la non soumission

des formulaires de déclaration soient supprimées car la SEM a bel et bien transmis en date du 14 mars, ses formulaires de déclaration et ses formulaires certifiés par le CAC.

Collège du Secteur Privé

Membre Jacqueline BIGNOUMBA

Elle a félicité le travail accompli par l'Administrateur Indépendant en un laps de temps ainsi que les parties déclarantes pour leur collaboration et participation effectives en dépit des contraintes organisationnelles supplémentaires imposées par ce nouvel exercice pour l'ensemble des parties et qui consiste à certifier l'information issue des paiements et pas celle issue de la tenue des comptes. Elle a souligné les efforts entrepris actuellement par les Directeurs Généraux (DG) des sociétés extractives auprès de leurs CAC pour certifier les formulaires de déclarations. Ces DG ne peuvent divulguer des données et informations de leurs sociétés sans avoir reçu au préalable leur certification de la part des CAC. Enfin, évoquant les échanges du GMP avec les deux experts du secrétariat international lors de leur mission à Libreville du 5 au 10 février 2023, elle a indiqué qu'il serait souhaitable que ce rapport soit enrichi notamment sur le volet de la certification des formulaires par les CAC.

Présidente de l' ITIE-Gabon

Madame Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU épouse BIBEY

En rapport avec la Loi de règlement, plusieurs conclusions de l'Administrateur Indépendant devraient être reformulées et son opinion atténuée.

En outre, la Présidente a indiqué que plusieurs autres informations certifiées ont été transmises bien que tardivement à l'Administrateur Indépendant. Elle s'est engagée à transmettre à l'Administrateur Indépendant, toutes les contributions des collèges afin que le traitement soit fait de manière cohérente et efficace pour un retour avant la date de la publication du rapport.

Tous les points ayant été épuisés, Madame la Présidente a clos la session à 15 h 35 minutes.

Fait à Libreville, le 20/04/2023

Le GMP ITIE-Gabon

Collèges	Points focaux	Signatures
Administration publique	Michel TSAMBA	
Société civile	Yvon Martial NTZANTZI MIYAGOU	
Secteur privé	Jacqueline BIGNOUMBA	
Opérateurs publics	Claude-Marie Terence ANDTOUNGOU	
La Présidente du GMP ITIE Gabon		
 Léontine-Tania OYOUOMI-LOUMBOU épouse BIBEY		

LISTE DE PRESENCE



SECRETARIAT TECHNIQUE PERMANENT

LISTE DE PRESENCES
Session extraordinaire du GMP

Date	Objet		CONTACTS		EMARGEMENTS
Lieu :	Début		Fin		
N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTIONS	CONTACTS		EMARGEMENTS
1	PrIGNOURT Jacques	GMP / Secrétaire Pr. ne	065 57 30 30		65
2	MPAGA Gousses	GMP / Société civile	07519932		65
3	EYANG BEYENE Frédérique	GMP / Administration Pub.	074.08.05.60		
4	AMBO KANZOUA Guy René	GMP / Société civile	077390465		
5	TSAMBA Michel	GMP / Administration Pub.	077.22.25.60		
6	REVANDINE Didier	GMP / Administration Pub.	066 78 28 78		
7	XITZAMIZI Yvon Marc-Antoine	GMP / Société civile	064.15.64.46		
8	DELBRAH Odette	GMP / Administration Pub.	077441387		
	OYOU ME-LAMBEU L.T. POSE BIBIYI		077.79.70.62		

9	ABESSOLO Styve	dir. Industrie			
10	NRONGUEI Nongallon	Nembre du GMP/CAP GMP		066781254	
11	Picilla Nembu			000088930	
12	Mousseret Boreo Grand-	Assistante GMP/SP		074.72.70.01	
13	FANKUICHERA TAZIHE	Expert-Gestion Budget		077910264	
14	DAMAS ALASSOU G.	Expert TIC/PID			
15	Cor Delphin O NIKA	Nembre GMP/OB.			Distanciel
16	Claude Marie ANSTOUNG	cofinet			Distanciel
17	Anith HANFOUMET.	Nembre GMP/OB.			Distanciel
18	Feli Loubouf OUBONO	Cabinet			Distanciel
19	Tchicot Yvon.	OSC Nembre GMP			Distanciel
20	Patricia Gnomes	CAP Nembre GMP			Distanciel
21	PUCHEU Thomas	Cabinet			Distanciel
22		Nembre GMP SP			Distanciel
23					
24					
25					